



## Chasser un co-bailleur alcoolique

Par **natman**, le **02/12/2008** à **11:22**

Le père de mon enfant est co-bailleur avec de moi-même de notre appartement. Alcoolique et de plus en plus violent je souhaiterais qu'il quitte le domicile familiale ce qu'il refuse sous prétexte qu'il en est co-bailleur. Il est important pour moi de conserver cet appartement compte tenu de son loyer et de sa situation géographique. Lui, étant chef d'entreprise et gagnant très correctement sa vie n'aura aucun mal à retrouver un autre appartement  
Quels-sont mes recours ?  
Merci infiniment de votre réponse

Par **Tisuisse**, le **02/12/2008** à **13:02**

En cas de violence, vous pouvez toujours déposer plainte et demander à ce que votre compagnon quitte le domicile commun. Là, il perdra son droit de co-locataire puisque ce sera une décision judiciaire.